



Jean-Charles HIDOUX

Mandataire judiciaire

À la sauvegarde, au Redressement et à la Liquidation des Entreprises inscrit sur la liste nationale

REDRESSEMENT JUDICIAIRE
Monsieur Jean François FIORINO

« L'Ecailler du Panier »

Référence Greffe : 2025J01118

N° de Parquet : 600/1228/2025

Référence Mandataire : 36272

Juge commissaire : Madame Catherine FREZET TIRET

**DOSSIER PRESENTATION DU FONDS DE COMMERCE
COMMERCIALISE**

Tribunal des Activités Économiques de MARSEILLE



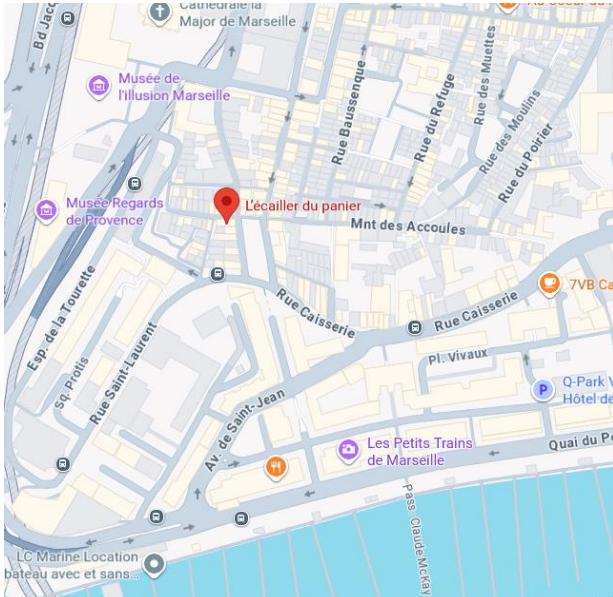
64, Rue Montgrand
CS 90011 - 13291 MARSEILLE
Téléphone : 04 96 17 15 60 Actifs en ligne : www.etude-hidoux.com



Membre d'une association agréée. Règlement des honoraires par chèque accepté

Référence à rappeler : 36272

Reprise d'un fonds de commerce



Activité : Restauration traditionnelle / pizzeria / snack

Localisation du fonds de commerce :

- 23 Place de Lenche - 13002 MARSEILLE

Enseigne : « *L'Ecailler du Panier* »

Description : dans un ensemble en copropriété situé à MARSEILLE (13002), 56 rue des Ferrats, au coin de la place de Lenche - Quartier hôtel de ville, dont l'adresse postale est 23 place de Lenche 13002 MARSEILLE figurant au cadastre sous les références :

Préf	Sect.	Numéro	Lieudit	Contenance
809	A	511	56, Rue des Ferrats	00ha 00a 97 ca

Lot n°1 :

- Un local à usage de cave constituant la totalité du sous-sol dudit immeuble, auquel on accède par un escalier prenant accès sur le couloir d'entrée de l'immeuble par la rue des Ferrats.
Il est éclairé par un soupirail donnant sur la place de Lenche.
Et les 65/1000èmes indivis de toutes les choses et parties communes dudit immeuble,
Et les cent quinze millième (115/1000èmes) des parties communes générales.

Lot n°2 :

- Un local à usage de magasin ayant son entrée sur la place de Lenche et faisant suite en profondeur

une cuisine, un arrière-magasin, une réserve et un water closet particulier, le tout constituant la totalité du rez-de-chaussée dudit immeuble. Dans la cuisine située derrière le magasin se trouve un escalier intérieur conduisant à l'appartement du premier étage devant en façade sur la place de Lenche. Et les 214/1000èmes indivis de toutes les choses et parties communes dudit immeuble, Et les cent quarante-neuf millième (149/1000èmes) des parties communes générales.

Bail commercial :

- Durée : Le présent bail est conclu pour une durée de neuf années entières et consécutives qui commenceront à courir le 22 septembre 2025 au 21 septembre 2034.
- Loyer (mensuel) : Le présent bail est consenti et accepté moyennant un loyer mensuel de **MILLE NEUF CENT EUROS 1.900 € TTC et hors charges**, CHAQUE MOIS au domicile du "bailleur" ou en tout autre endroit indiqué par lui, par virement bancaire tous les 5 du mois, et pour la première fois le 5 octobre 2025.
- Charges : chaque échéance de loyer une provision mensuelle de **CENT EUROS 100 €**, qui pourra être modifiée pendant le cours du bail pour tenir compte de la fluctuation des charges réelles.
- **Loyer total : 2.000 € TTC**

Destination : Les lieux présentement loués devront servir au preneur exclusivement à l'exploitation d'un commerce de RESTAURATION - PIZZERIA - SNACK. Le " preneur " ne pourra, sous aucun prétexte, modifier, même momentanément, la destination sus indiquée ni changer la nature de l'activité exercée dans les locaux, ou adjoindre à ces activités des activités connexes ou complémentaires sans respecter la procédure ci-après telle qu'elle est prévue aux articles L 145-47 et suivants du Code de Commerce

Date limite de dépôt des offres en mon étude : 15 mai 2026

Si cet actif vous intéresse, ou l'un de vos clients, je vous invite à vous connecter sur mon site www.etude-hidoux.com / ACCUEIL / Contact / Contactez pour plus d'information.

Vous pouvez aussi nous contacter sur mjmarseille@etude-hidoux.com .